



EYZAHUT
en Drôme provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEULEFIT

Envoyé en préfecture le 27/07/2024
Reçu en préfecture le 27/07/2024
Publié le 27/07/2024
Arrondissement de NYONS
Commune d'EYZAHUT
ID : 026-212601314-20240726-2024_07_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juillet 2024
Convocation du 17 juillet 2024

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert,
G. Bernard, C. Bochaton, M Brezzo, J.
Chabanas, S. Giliotti, A. Ramousse, C. Poncet,
MC Rey, F. Simian,

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : C. Poncet

**Objet : Désignation des délégués
pour siéger au S.I.E.A. du Pays de
Dieulefit**

L'an deux mille vingt quatre et le 26 juillet à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Fabienne Simian, maire.

Vu le décès de M Jacques Holz, délégué titulaire désigné en 2020,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que conformément à l'article 5 des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès de ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **désigne :**

- **délégué titulaire : Mme F. SIMIAN**
- **délégué suppléant : M Joel CHABANAS**

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le
et publication ou notification du
La Maire,

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN